



Ma commune ne compte
pas pour des prunes

Compte-rendu du Conseil municipal des Jeunes du 4 décembre 2017

Présents : Lily COMBES-THEUIL, Nolan ROUSSEAU, Amélie CLARET, Lili, Coline BEBERT, Clémentine LACLAIS, Morgane BARATA, Lucien RIVET POIROT, Ambrine BOUFAMA, Ayoub LAMKADDEM, Zoé MAILLY, Antoine HERARD, Emma CAEL, Gwenn LALE-DEMONZ, Zoé SEINE, Martin WOUTERS, Eloi GARNIER, Lilou SAULEAU, Manon JULIEN, Gianni ARMANNI.

Absente : Lili GOUVERNEUR.

Excusée : Kaïs BOUNEMEUR.

Adultes présents : Alexandre GENNARO, Christelle CHALENDARD, Karine POIROT (élus), Sonia OTMANE (animatrice).

Après l'appel, Christelle CHALENDARD, conseillère municipale invite les jeunes conseillers à voter pour le dessin qui illustrera la carte de vœux 2018 distribuée dans les boîtes aux lettres (ces dessins ont été réalisés par les élèves des différentes écoles de La Ravoire).

19 votants : 15 voix pour le dessin N°4 et 3 voix pour le N°3.

2^{ème} vote : choix des commissions. Après une synthèse des différentes propositions, les élus adultes ont retenu 5 projets.

Projet A : 4 voix ; projet B : 9 ; projet C : 2 ; projet D : 3 ; projet E : 1.

Les A et B sont retenus. Cependant ces deux projets étant sensiblement les mêmes, il est convenu qu'ils n'en feront qu'un, donc pour la 2^{ème} commission se sera le projet D.

Les jeunes élus doivent maintenant choisir leur commission.

1^{ère} commission : organiser des rencontres avec les personnes âgées et aller lire des livres aux enfants hospitalisés

- Manon JULIEN - Amélie CLARET - Coline BEBERT - Clémentine LACLAIS - Morgane BARATA - Ambrine BOUFAMA - Zoé MAILLY - Lilou SAULEAU - Emma CAEL - Gwenn LALE-DEMOZ - Zoé SAINE – Martin WOUTERS.

2^{ème} commission : créer une cabane à récup'

- Lily COMBES-THEUIL – Nolan ROUSSEAU – Lucien RIVET-POIROT – Ayoud LANKADDEM – Antoine HERARD – Gianni ARMANNI – Eloi GARNIER.

Les élus absents devront se positionner lors de la prochaine séance.

Ensuite des trombinoscopes sont distribués et il est demandé aux jeunes élus de les remplir.

Puis les dessins qui devront personnaliser les écoverres de la commune, sont ramassés.

Avant de travailler en commission, Alexandre GENNARO informe de la date du carnaval (7 mars 2018) et donne les grandes lignes de cet évènement.

1^{ère} commission : organiser des rencontres avec les personnes âgées et aller lire des livres aux enfants hospitalisés

Dans un premier temps il a été demandé aux jeunes leurs motivations :

- l'esprit de compassion à l'égard de ceux qui peuvent se sentir exclus et seuls de par leur situation,
- l'envie de se sentir utile, d'apporter un soutien et du réconfort autant aux enfants qu'aux personnes âgées.

Ensuite nous avons abordé le public visé (qui et où) :

- les seniors du CCAS de la commune mais aussi ceux du club des aînés ruraux,
- les enfants de l'hôpital de Chambéry mais aussi de Médipôle.

Sonia s'occupera de prendre contact avec les différentes structures.

Lors du prochain CMJ les conseillers devront venir avec des idées pour la rencontre avec les seniors (qu'est-ce qu'ils pensent faire : un goûter, un jeu, une activité...) et pour les enfants hospitalisés quel genre de lecture et comment leur raconter des histoires (un spectacle, des marionnettes...).

2^{ème} commission : créer une cabane à récup'

Lucien présente son projet, à savoir installer une cabane dans laquelle on pourrait déposer des objets dont on ne se sert plus mais aussi récupérer les objets qui nous intéresseraient.

Après avoir fait un tour de table, nous devons établir un règlement pour le dépôt des objets et trouver un endroit où installer cette cabane.

Pour la séance prochaine nous demandons aux enfants d'établir deux listes d'objets :

- une pour les objets qui pourront être déposés (par catégorie) dans la cabane,
- une pour ceux qui ne pourront pas être déposés.

De retour en salle du conseil Alexandre GENNARO explique ce que sont les vœux du maire, il invite les jeunes conseillers à participer à cette cérémonie sans oublier les écharpes (11 janvier 2018 à 18h30).

PROCHAINE SÉANCE LUNDI 15 JANVIER 2018 À 18H00